

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A. MOT.

Catégorie	Marque	Désignation du type / Signe de reconnaissance	Code constructeur-typé
Véhicule automobile à 3 roues (Iricar) °)	F U L D A M O B I L	S. 4 - SACHS 200 L	N° 1741

Moyens de reconnaissance du type "S. 4" à droite sur le montant arrière de la porte (s. plaquette).
 N° de châssis frappé à l'intérieur, sur tube (montant) central, à droite du conducteur.
 N° de moteur frappé à l'arrière du bloc moteur (1), et à gauche sous la sortie du ventilateur.
 Constructeur du châssis ELEKTROMASCHINENFABRIK FULDA G.m.b.H., FULDA (D)
 Constructeur du moteur FICHEL & SACHS A.G., SCHTEINFURT a/M. (D)

MOTEUR		CHASSIS		CARROSSERIE	
Marque et type	SACHS 200 L. DR	Nombre d'essieux	2	Constructeur	FULDA G.m.b.H.
Genre	Monobloc, vertical	Entraînement sur	roues arrière	Genre / Forme	Limousine (Iricar)
Carburant	Benzine / huile	1. Frein A pied:	Mécanique, à tambours, (à câble), sur roues avant.	Nombre de portes	2
Nombre cyl.	1 Temps 2	2. Frein A main:	Mécanique, à tambours, à câble, sur toutes les roues 2)	Nombre de places ass. Total	3**)
Alésage	65 mm.	3. Frein	—	Avant 2 Milieu - Arrière	1**)
Cours	58 mm.	Frein de remorque	—	Nombre de places debout	—
CV-impôt	0,980	Direction	A crémaillère - à gauche	Pour motos: Siège arrière	—
Cylindres totale	192 cm³	Crochet de remorque	—	Sidacat	—
CV. frein	11	Nombre de vit. avant	4		
Refroidissement	Air (turbo)	Vit. en 1 ^{re} vit.	15 en prise dir. 75 km/h		
Empl. du moteur	A l'arrière				

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RC)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	375 kg.	225 kg.	600 kg.
Poids à vide de vhc. carrossé (prêt à rouler)	220 kg.	170 kg.	390 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	4.00 - 8		simples / XXXXX
Capacité de charge (par pneu 240 kg.)	480 kg.	480 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 Volt

Phares: Marcue H E L A
 Feux de position 2, dans les phares 5 M
 Feux stop 1, au centre à l'arrière (orange) 15 M
 Indicateurs de direction: Syst. 2, clignoteurs avec lampe témoin
 Avertisseur 1, avertisseur électrique
 Diroir rétroviseur: 1, à l'ext. à gauche
 Syst. antibrouillard Appoules Bilux à cuiller 35/35 M
 Feux rouges 2, électriques 3 M + 2 catadioptrés
 Eclairage du No de centr. 1, au centre, à l'arrière 5 M
 Emplacement sur montants arrière de la porte, en haut (orange) 15 M
 Essuie-glace 1, électrique

DIMENSIONS

1200	mm.	avant
1185	mm.	arrière
11490	mm.	Voie } avant
11940	mm.	
31300	mm.	Longueur hors-tout
11560	mm.	Hauteur (non chargé)
150	mm.	Garde au sol
640	mm.	Porte à faux, arrière
—	mm.	Crochet de remorque (haut, dep. acc)
—	mm.	Crochet de remorque (porte à faux)
7.20	m.	Diamètre de braguage ext. gauche
7.56	m.	Diamètre de braguage ext. droite

Dim. Intérieures

mm.	Longueur du pont de charge
mm.	Largeur du pont de charge
mm.	Hauteur intérieure
mm.	Haut. du pont dep. le sol
mm.	Ridelles (hauteur)

OBSERVATIONS

*) Catégorie: Selon Arrêté du C.F. du 8.5.1956 ce type de véhicule est désigné comme motocyclette à 3 roues, vu que la distance entre les roues arrières est moïn grande que la largeur d'un pneu. (Distance entre pneus = 84,5 cm, largeur d'un pneu = 101,5 mm)
 **) Place ass. ar. 3 Siège de secours, en travers.
 Mesure du bruit: A 7 à latéralement
 Au régime max. d'utilisation = 85 phon
MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (col. 12)
 1) No. du moteur: Sera frappé par le constructeur ou l'importateur en suplément à l'arrière du bloc moteur, vu que la plaquette du constructeur n'est plus lisible à cause de la carrosserie.
 2) Frein à main: Les véhicules prévus pour la Suisse seront équipés avec un frein à main agissant sur toutes les roues.

Lieu et date de l'expertise-type
 Zürich, le 16.12.1955.

La commission d'expertise-types

Bern, le 27. 6.1956.